Connexion au site web www.arbs.com:

Si la famille n'a pas encore de compte ARBS, elle doit renseigner son adresse mail dans l'onglet « JE N'AI PAS D'ACCES SUR CE SITE ». Le parent va alors créer son compte de responsable légal avec une adresse mail et un mot de passe et un mail d'activation sera envoyé sur l'adresse mail qu'il aura renseigné. Il devra l'activer et ses identifiants (mail et mot de passe) seront actifs.

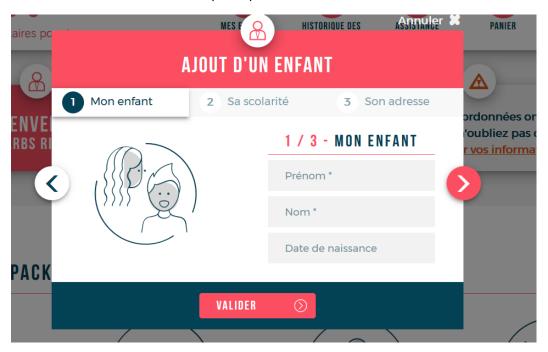
Si la famille a un compte ARBS, elle se connecte avec son adresse mail de connexion et son mot de passe (mot de passe à renseigner en minuscule).



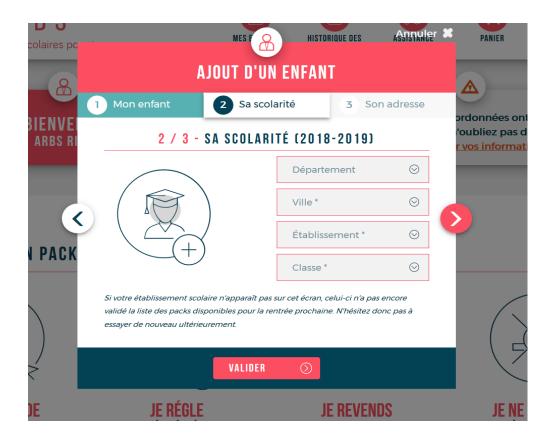
Une fois connectée avec ses identifiants, vous avez un menu dans lequel la famille retrouve ses enfants ayant déjà été scolarisés à l'ARBS et un onglet « AJOUTER UN ENFANT ».



Pour « créer un enfant », il faut cliquer sur l'onglet « AJOUTER UN ENFANT » et renseigner les informations suivantes : PRENOM/NOM/DATE DE NAISSANCE :



Pour renseigner sa scolarité (que l'enfant soit déjà créé ou non), il faut indiquer <u>pour cette rentrée</u> <u>2018/2019</u> sa classe et son établissement :



Une fois l'enfant crée et la scolarité renseignée, il faut retourner sur l'enfant et apparaîtra la case « AJOUTER UN SERVICE » :



Il faut cliquer dessus et la SOLUTION PACK LIVRES sera proposée directement pour l'élève que vous avez sélectionné. La famille peut consulter les ouvrages de la collection dans l'onglet « AFFICHER LE DETAIL ». Si l'enfant a une option (langue ou latin dans le cas présent), il faut cocher l'option qu'il fait pour l'ajouter à la commande.

AJOUTER DES LIVRES POUR ANAIS (2018-2019)



Après avoir ajouté la SOLUTION PACK LIVRES en cliquant sur le + « AJOUTER », la collection est sélectionnée. Une commande est donc faite dans votre panier.



Pour valider la commande et l'enregistrer, il faut cliquer sur « MES PANIERS » et cocher les deux cases suivantes (Statuts de l'ARBS et CGLV) :



Une fois les deux cases cochées, il faut cliquer sur valider mon panier.

La collection pour la rentrée est alors enregistrée et la commande passée.

Il reste alors à la régler pour pouvoir la retirer le jour de la distribution/livraison par les équipes ARBS dans l'établissement (CB en ligne, virement, chèque, mandat-cash).